

À Bure, l'Etat veut broyer la lutte antinucléaire

Les 20 et 21 juin derniers, de nombreuses perquisitions ont eu lieu dans la Meuse, ciblant les militants opposés à la poubelle nucléaire. La procédure judiciaire très contraignante pour celles et ceux visés a pour but, selon les auteurs et autrices de cette tribune, à "imposer ce projet mortifère".



"On est à Bure, on fait ce qu'on veut !"

(entendu lors d'une perquisition du 20 juin 2018 de la bouche d'un gendarme)

Entre le mercredi 20 et le jeudi 21 juin 2018, quatorze perquisitions ont eu lieu dont douze simultanées dans des lieux de vie de militant.e.s anti-Cigéo¹. Ces perquisitions, parfois menées dans la plus complète illégalité (en l'absence de mandat présenté aux occupant.e.s)

semblaient cibler des personnes particulières afin qu'elles soient auditionnées ou placées en garde à vue. Ainsi, plus d'une douzaine de convocations pour des auditions ont été distribuées, et neuf interpellations ciblées ont eu lieu. Après des gardes à vue de 36 à 60 heures, deux personnes ont été relâchées sans suite pour le moment, deux personnes ont obtenu le statut de témoin assisté et cinq personnes ont été mises en examen avec un contrôle judiciaire. Ce contrôle comprend des interdictions de territoire, des interdictions de se voir entre personnes concernées par l'instruction et une interdiction de quitter le territoire national.

L'État et son lobby nucléaire ont montré une fois de plus que la seule réponse qu'ils savent apporter aux critiques légitimes des opposant.e.s à Cigéo, la méga-poubelle de Bure, est une réponse répressive.

Cet acharnement répressif se manifeste au travers de l'ouverture d'une instruction pour association de malfaiteurs, pilotée par le juge d'instruction Kevin Lefur. Ce dernier, obéissant aux logiques des nucléocrates, peut ordonner des perquisitions de tous lieux et des arrestations, des écoutes et des filatures de toute personne étant liée de près ou de loin avec la lutte contre Cigéo, et ce jusqu'à la fin de l'instruction qui devrait durer au moins un an et s'étendre plus probablement sur plusieurs années.

Une première vague de perquisitions avait déjà eu lieu dans ce même cadre le 20 septembre 2017.

La peine, c'est la procédure

Quand l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) et l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) pointent du doigt les risques énormes liés au projet Cigéo, quand près de 3.000 personnes se retrouvent dans les rues de Bar-le-Duc pour dénoncer ce projet absurde, demander la fin du

¹ Centre industriel de stockage géologique, le projet de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) pour stocker les déchets radioactifs de haute activité et à vie longue, dans la Meuse et en Haute-Marne (NDLR).

nucléaire et affirmer leur solidarité aux militant.e.s locales, l'État abat sa dernière carte pour imposer sa poubelle nucléaire : la répression.

Pour les personnes vivant à Bure et dans les environs, la vie est déjà rendue complexe par une présence policière accrue : plusieurs patrouilles par heure, contrôles et fouilles de véhicules et des personnes... Sortir sans sa carte d'identité, c'est risquer une vérification d'identité de quatre heures ; laisser traîner un couteau suisse (et même une pelle à tarte) dans la portière de sa voiture, c'est risquer une garde à vue et des poursuites pénales pour transport d'arme.

Quand on parle d'État d'exception à Bure, on fait état de toutes ces mesures qui rendent pénible la vie au quotidien afin que ce bout de territoire se vide toujours plus de ses habitant.e.s et surtout de ses opposant.e.s à la poubelle nucléaire.



Un hibou à Bar-le-Duc (Meuse), le 16 juin.

L'instruction ouverte pour association de malfaiteurs décuple les activités répressives contre les militant.e.s, et, en brisant des vies, tente de broyer cette lutte.

Ainsi, des personnes installées depuis des années se retrouvent avec des interdictions de territoire qui les privent de leur vie sociale tissée sur la durée.

Des personnes qui luttent depuis des années contre ce projet se retrouvent dans l'interdiction de se voir, cassant toute possibilité d'organisation politique.

En recherchant jusqu'aux personnes participant aux approvisionnements de nourriture et en mettant en place des filatures et des écoutes généralisées, l'État diffuse la peur parmi tou.te.s les opposant.e.s et tou.te.s les habitant.e.s.

La défense collective contre cette attaque judiciaire est d'autant plus compliquée que les personnes concernées n'ont pas le droit de se voir et que le dossier d'instruction est protégé par le "secret de l'instruction".

La procédure en cours est chronophage, mobilise des personnes pour la parer, diabolise les mis.e.s en examen aux yeux de voisin.e.s et des personnes qui découvrent les chefs d'inculpation. Elle prend ce temps si utile pour lutter.

Cette instruction a pour unique but de paralyser la lutte et d'imposer le projet mortifère de la poubelle nucléaire à Bure.

Mais la lutte n'est plus une lutte locale : avec des comités de soutien et d'action qui se forment et se consolident partout en France et au-delà, la résistance prend une tournure internationale. Ainsi, 55 rassemblements ont eu lieu mercredi 27 juin 2018.

Les autorités veulent museler l'opposition locale à Cigéo, mais elles n'ont pas compris que cette opposition est totale !

Les comités de soutien et d'action, les milliers de personnes présentes lors de la manifestation du 16 juin à Bar-le-Duc², sauront boycotter la concertation organisée par les pouvoirs publics autour du nucléaire à la rentrée pour organiser leurs propres concertations autogérées ; sauront suivre

²<https://reporterre.net/VIDEO-Les-manifestants-de-Bar-le-Duc-contre-les-dechets-nucleaires-rejettent-le>

l'exemple des Monstres [Malfaiteureuses organisant le naufrage des sous-traitants et soutiens] de Cigéo (campagne lancée sur le site www.lesmonstresdecigeo.noblogs.org) et prendre pour cible partout où ils sont atteignables les sous-traitants et soutiens de Cigéo ; et sauront enfin se retrouver nombreux du 3 au 10 septembre autour de Bure pour une semaine d'ateliers et de mobilisation afin de stopper la construction de la voie ferrée qui servira au transport des déchets, l'installation du transformateur électrique qui alimentera Cigéo et le défrichement du bois Lejus.

► Lire aussi : [article 150510](#)

Source : Courriel à *Reporterre*

Photos :

. chapô : manifestation à Mandres-en-Barrois le 3 mars 2018 © Hervé Kempf/*Reporterre*

. hibou : [VMC.camp](#)

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre,
qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.